



Fiche de présentation de

Nom de la structure : ARILE

Adresse : 51 rue de l'Abyrne 77700 MAGNY LE HONGRE

Téléphone : 01 85 49 06 61

Email : contact@asso-arile.com

www.asso-arile.com

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales :

François CATEL, directeur général : 06 24 17 50 03

Daniel LEITAO-LOURO directeur du pôle justice : 06 27 31 46 52

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

14 salariés opérationnels en ETP :

dont 6 intervenants socio-judiciaires, 5 travailleurs sociaux, 1 psychologue, 1 médiatrice familiale, 1 surveillant de nuit

à noter que 4 travailleurs sociaux sont spécialisés VC, les autres salariés contribuent partiellement aux prises en charge notamment les intervenants socio-judiciaires et la psychologue en individuel et en collectif

Mission générale de la structure :

Missions généralistes

Insertion sociale et professionnelle à partir du logement, de l'hébergement, de l'emploi et de la justice

Missions liées aux violences conjugales

- Enquêtes sociales rapides dans le cadre de la permanence d'orientation pénale du TJ de Meaux
- Contrôles judiciaires socio éducatifs CPPV pour TJ de Meaux, Melun, Soissons, Laon
- Eviction du conjoint violent sur Meaux, Melun et Soissons sur hébergements dédiés
- Sursis probatoires post CJSE CPPV
- Groupe de parole fermé de 4 séances dédié aux auteurs
- Stages de responsabilisation des auteurs en mesure alternative aux poursuites
- Placement extérieur ab initio

Publics rencontrés :

- public sous-main de justice en pré ou post-sentenciel

Zones d'intervention :

Ressorts des tribunaux judiciaires de Meaux, Melun, Soissons, Laon, Saint Quentin

Principaux partenariats développés par la structure :

Association habilitée par les Cours d'appel de Paris et d'Amiens.
Conventionnement avec la DRSPIP Ile de France

administratrice de la fédération Citoyens et justice
membre des commissions nationales pré-sentencielle et post-sentencielle de la fédération C&J
membre du groupe de réflexion du ministère de la Justice dans le cadre du Grenelle, du groupe de
l'Aisne et de Seine et Marne
membre du réseau violences intrafamiliales du 77 et du 02
protocoles avec les procureurs de la République des TJ

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :

Ensemble des mesures individuelles et des groupes de paroles susmentionnés
Offrant une prise en charge globale et potentiellement dans la durée pour favoriser le changement
de l'auteur et éviter la récidive